

Au fil du Beuvron et de ses affluents



SYNDICAT D'ENTRETIEN DU BASSIN DU BEUVRON

Place de l'Hôtel de Ville
BP 11
41250 BRACIEUX
Tél./Fax : 02.54.46.49.67
Messagerie :
charpentier.sebb@orange.fr

Le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron

Le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron est situé à Bracieux dans les locaux de la mairie.

Il est constitué de 9 personnes :

Une animatrice du contrat territorial de bassin :

Mme Charpentier Marcelline,

Un technicien de rivières :

M Béguin Dominique,

Une secrétaire :

Mme Besnard Nathalie,

Six agents d'entretien des rivières :

M Villedieu Patrice, M Bischoff Michel,
M Dorkeld Joseph, M Nerrière Eric,
M Nicolle Jean-Louis, M Renault Frédéric.

Les locaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Pour toute urgence,
vous pouvez joindre
le technicien de rivières
au 06.85.42.05.88.

Dans ce numéro :

- Les travaux du SEBB de l'année 2009
- Les projets d'études
- La lutte contre les espèces envahissantes

Sommaire :

Le bon état des eaux en 2015p. 2

Les travaux de restauration et d'entretien.....p. 2

L'étude pour la restauration de la continuité écologique et morphologiquep. 2

Le programme d'éradication de la Grenouille taureaup. 3

Utilisation de pesticides sur les cours d'eaup. 3

Information géographique et GPS de terrainp. 3

Le Mot du Président

Le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) oeuvre depuis 14 ans à la restauration, l'entretien des cours d'eau et à la lutte contre les espèces invasives suivant des méthodes douces.

Initialement constitué de 4 syndicats sur le Beuvron et d'un syndicat sur la Bièvre, il a été rejoint par deux syndicats du Cosson en 2008 et le syndicat du Bassin du Cosson (situé dans le Loiret) en 2009.

Le SEBB est désormais un territoire cohérent. Il regroupe l'ensemble des communes qui constituent son bassin versant.

Nous pouvons dresser un bilan des actions réalisées au cours de l'année 2009 :

- Concrétisation de la signature du contrat de bassin 2009-2012 avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Centre,

- Poursuite des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau,

- Inventaire et programme d'éradication de la Grenouille taureau, ...

L'ensemble de ses actions contribue à l'amélioration de la vie des nombreuses espèces et à la préservation de la biodiversité qui est présente en Sologne.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président,
Daniel Desroches.

Le Contrat Territorial de Bassin enfin signé

Le Contrat Territorial de Bassin, en préparation depuis 3 ans a été signé le 5 novembre 2009 à la Ferté-Saint-Cyr entre l'agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Centre et le SEBB devant les élus et les partenaires techniques et administratifs.

Le Contrat de Bassin est un ensemble d'actions à mener sur 4 ans ayant pour objectif l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats du Beuvron et de ses affluents.

Les actions sont financées à hauteur de 30% à 80% par les co-signataires.



Retrouvez nous sur le Web !
bassin-du-beuvron.com



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Dans le Centre, c'est vous le centre



Le Bon Etat des Eaux,
c'est une eau qui contient
une vie animale et
végétale riche et variée,
sans produits toxiques.

Le Bon Etat des Eaux en 2015

Le Bon Etat des Eaux, c'est une eau qui contient une vie animale et végétale riche et variée, une eau exempte de produits toxiques, une eau disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages.

Tous les pays de l'union européenne ont décidé ensemble de se mobiliser pour qu'un maximum de cours d'eau, plans d'eau, nappes et côtes atteignent ce bon état d'ici 2015.

Là où ce ne sera pas possible dans ce délai, par exemple pour des raisons techniques ou économiques, ou pour

les nappes souterraines dont la qualité évolue très lentement, on pourra se fixer un délai plus lointain, 2021 ou 2027, mais il faudra le justifier.

Sur le Beuvron et ses affluents, le paramètre le plus dégradé est la morphologie liée aux lourds travaux qui ont été faits qui ont creusé le lit de la rivière et l'on élargi ainsi qu'à la présence de nombreux barrages. Un des principaux enjeux de ce contrat sera de rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments (on parle alors de continuité écologique).

Les travaux de restauration et d'entretien

En 2009, les travaux de restauration ont eu lieu sur la Tharonne et sur le Cosson. L'entretien, quant à lui, a été fait sur le Néant, le Courpin, le Ruisseau de Valaire et la Bièvre.

Ces travaux, réalisés manuellement par les équipes du SEBB, permettent de dégager le lit des cours d'eau favorisant les zones d'ombres et de lumières, favorables à la vie piscicole. Des aménagements dans le lit des cours d'eau ont également été réalisés.

Ils forment ainsi des caches pour les poissons et leur offre une diversité

d'habitats.

Ces aménagements sont réalisés avec des matériaux naturels prélevés sur place.



L'étude pour la restauration de la continuité écologique

La continuité écologique des cours d'eau consiste au rétablissement de la libre circulation des poissons et des sédiments qui sont transportés par l'eau. La manière la plus efficace pour y arriver est de détruire les barrages en place. Outre le fait de créer un obstacle à la libre circulation, les barrages provoquent des « plans d'eau » dans lesquels se concentrent les polluants d'origines divers.

Néanmoins, dans certains cas, la

suppression du barrage n'est pas possible. Il doit alors faire l'objet d'aménagements tels que des passes à poissons.

Une étude sur l'ensemble des 326 ouvrages sera faite entre 2010 et 2011 par un bureau d'études spécialisé. L'objectif de cette étude sera de déterminer d'une part s'il est possible de rétablir la continuité écologique et d'autre part, quels seront les barrages sur lesquels il faudra agir.

Le Programme d'Eradication de la Grenouille taureau

Découverte en Sologne en 2002, la Grenouille taureau est une espèce néfaste pour notre région pour plusieurs raisons : ses grandes capacités de reproduction, sa taille imposante, son régime alimentaire non spécifique (et même cannibale) mais aussi le fait qu'elle soit porteuse d'un champignon mortel pour les autres batraciens.

De 2003 à 2008, a été mené un programme de lutte. Ce dernier avait pour objectif de tester l'impact de différentes opérations de destruction : prélèvements de pontes, pêches d'étangs, tirs.

Depuis le début de l'année 2009, le SEBB a lancé un programme d'éradication. Il a commencé par un inventaire élargi de la zone connue comme colonisée afin d'identifier si

l'espèce ne s'était pas dispersée. Puis les moyens de lutte qui se sont révélés les plus efficaces sont pratiqués de manière intensive. Ces opérations sont menées avec le CDPNE et l'ONCFS.

Un comité scientifique valide les opérations tous les ans. Le financement est assuré par la Région Centre, la DREAL et le Pays de Grande Sologne (fonds Leader).

Si vous avez l'occasion d'entendre ou d'observer des grenouilles taureau, il est très important que vous ne pratiquiez pas la lutte vous-même.

En effet, vous risqueriez de tuer des espèces protégées ou bien de disperser l'espèce.

Des moyens publics importants sont mobilisés pour l'éradication de la grenouille taureau aussi, il vous est demandé la plus grande vigilance.



Les Grenouilles taureau ...

Le SEBB s'est engagé
dans la lutte contre
les espèces envahissantes
afin de préserver
la biodiversité
de la Sologne

Utilisation des herbicides sur les cours d'eau

L'utilisation de produits herbicides dans les milieux aquatiques était possible jusqu'au 30 septembre 2009.

Au delà de cette date, le produit est classé comme un déchet. Son utilisation est strictement interdite. (ex : round up aqua).

En 2010, une étude va être réalisée sur l'ensemble des 70 communes composant le SEBB afin d'une part de mieux utiliser les produits phytosanitaires, c'est-à-dire, bien souvent, de les utiliser en plus faible

quantité et d'autre part, d'inciter à utiliser des techniques alternatives c'est-à-dire un désherbage mécanique ou à eau chaude... de nombreuses techniques existent et permettent d'intervenir sur des secteurs sans aucune utilisation de pesticides.

Des opérations de communication à destination des particuliers seront également mises en oeuvre pour un effort collectif et un résultat optimal et durable.

Information géographique et GPS de terrain

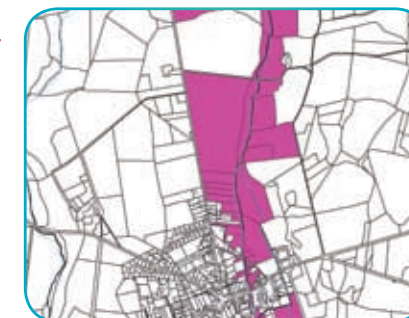
Le SEBB s'est équipé d'un système d'information géographique permettant de cartographier ses interventions.

En partenariat avec l'observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher, le SEBB dispose des fonds de plan IGN et cadastraux qui permettent d'avoir une gestion efficace.

Afin de faire le lien entre le travail de terrain et les actions, nous allons

acquérir en 2010 un système de GPS de terrain permettant une cartographie et un repérage précis en temps réel.

Cela permet par exemple de localiser les zones de travaux, ou les zones de localisation d'espèces invasives (Grenouille taureau, Jussie) et de pouvoir contacter les propriétaires concernés très rapidement.



Exemple de localisation des propriétaires riverains d'un cours d'eau